

# Bulletin Municipal

### *A Grand Poujeaux*



*Nos enfants de l'école maternelle utiliseront dès septembre la nouvelle salle de restauration et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).*

N° : 64

Janvier 2021

Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	2
<i>Le mot du Maire du CMJ</i>	3
<i>Les commissions municipales</i>	4 à 9
<i>La vie dans nos écoles</i>	10 et 11
<i>La CDC Médullienne</i>	12 et 13
<i>CCAS</i>	14
<i>Page des questions</i>	15 à 16
<i>La vie associative</i>	17 à 19
<i>Ainsi va la vie</i>	18

Mairie de Moulis en Médoc :  
227, avenue de la gironde  
Tél : 05 56 58 22 08  
Fax : 05 56 58 71 54

**Courriel :**  
mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr  
**Site :** www.mairie-moulis-medoc.fr

**Heures d'ouverture de la mairie :**  
Du lundi au vendredi  
08 h 00 à 12 h 30  
13 h 30 à 16 h 00

**Permanence des adjoints**  
Le samedi : 9h à 12 h.

## Le mot du maire



*Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,*

*Vous ne lirez pas mon traditionnel mot du maire dans ce bulletin municipal, car, malheureusement, je tiens à rendre un hommage appuyé à notre conseiller municipal et ami qui nous a quittés le 12 octobre dernier. Ce 3<sup>ème</sup> mandat débute dans l'amertume.*



*Jean-Dominique POUJEAU était élu depuis 2008 à mes côtés. Homme dévoué, toujours impliqué pour la commune, je pouvais compter sur lui sans réserve. Malgré la maladie, il faisait son maximum pour participer aux réunions du conseil municipal et apporter des réflexions pertinentes.*

*Toujours présent quand on avait besoin de lui. Malheureusement, les nouveaux élus n'ont pu profiter de sa générosité, je pense en particulier aux bonnes tablettes de chocolat qu'il avait pour coutume d'apporter lors de réunions, appréciées de tous, surtout quand les conseils municipaux duraient longtemps. Les anciens conseillers se souviendront longtemps de ces moments atypiques.*

*Mme RAFIS Francine, élue au dernier mandat et suivante sur la liste des candidats lors des dernières élections municipales, a donc rejoint mon équipe comme le prévoit la loi en cas de décès.*

*Le conseil municipal se joint à moi pour dire combien Jean-Dominique, par son dévouement pour notre commune, mérite notre profonde reconnaissance.*

*Le Maire,  
Christian LAGARDE*

## Le mot du maire du Conseil Municipal des Jeunes

Bonjours à tous,

Le CMJ est prolongé d'un an à cause de (ou grâce à) cette année 2020 quelque peu spéciale, nous n'avons pas pu réaliser de nouveaux projets.

Le conseil municipal des jeunes s'est réuni en direct le vendredi 11 décembre afin de discuter de nouveaux projets, de nouvelles idées : nous allons mettre à l'école primaire une statue d'Arthur comme il y a à l'école maternelle et une signalisation représentant deux crayons.

Enfin, le CMJ vous souhaite une excellente année 2021 et plein de bonnes choses !



Laura VICTOR

### La commission du Conseil Municipal des Jeunes

*Une équipe, mobilisée, mise en veille*

Le Conseil Municipal des Jeunes, en place depuis janvier 2019, mené par la jeune maire Laura Victor, ne tarit pas d'idées. Les jeunes se montrent toujours aussi motivés malgré la mise entre parenthèses de leur mandat à cause de la crise sanitaire. En effet, ils espéraient pouvoir installer des ruches dans le village pour sensibiliser les citoyens à la protection des abeilles. Le Conseil Municipal des Jeunes souhaite, aussi, construire des nichoirs à oiseaux et rajouter d'autres hôtels à insectes au sein de notre commune.



Soucieux de la sécurité aux abords de l'école Pablo Picasso et à l'écoute du conseil d'école, le conseil municipal des jeunes a décidé d'utiliser son budget 2019-2020 pour l'achat de la signalétique en photos ci-dessus.



Leurs idées et leur investissement seront très vite mis à profit dès que les conditions seront plus favorables. Compte tenu de

ces circonstances peu communes, leur mandat est prolongé d'une année afin qu'ils puissent voir leurs projets aboutir.

### Bâtiments communaux

#### Ecole maternelle :

Les travaux de la salle de restauration scolaire et de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Grand Poujeaux ont commencé. Nous espérons la réception des travaux courant mai 2021. Après la mise en place des aménagements intérieurs, les locaux seront opérationnels dès la rentrée de septembre 2021.



#### Divers travaux durant ce 2ème semestre



- \* mise en place de verrous pour le contrôle d'accès ;
- \* Afin de répondre aux nouvelles exigences et mettre les occupants à l'abri des regards, la pose de film miroir sans tain permet de voir sans être vu. Les élèves et le personnel sont donc protégés des regards indiscrets mais voient toujours vers l'extérieur ;
- \* Création d'un chemin d'accès pour permettre un déplacement dans de meilleures conditions ;
- \* Mise en place d'un chauffe-eau dans le préau de la maternelle.

---

#### Eglise Saint Saturnin

La toiture de notre église nécessite d'importants travaux. A notre demande, l'architecte des bâtiments de France est venu donner son avis sur la conduite à tenir pour sa remise en état. Nous faisons établir des devis avant d'engager les travaux correspondants.

## Environnement

À la fin du mois de juillet dernier, la commission environnement a fait le tour de la commune : les Lamberts, Bouqueyran, Le Bourg, Médrac, Grand-Poujeaux, ... pour entretenir les barriques fleuries. Nous avons remplacé celles en mauvais état, nettoyé les végétaux, replanté de nouvelles fleurs et bien sûr nous les avons arrosées !

Ensuite, les agents techniques s'occupent de l'entretien régulier.

Nous allons poursuivre l'utilisation de boutures de vivaces et de paillage afin

de limiter les arrosages surtout en plein été. La plantation d'aromatiques a été évoquée afin d'embellir également les compositions.



Pour égayer notre fin d'année 2020, de nouvelles décorations sont venues enrichir celles déjà installées les années passées.

Vous avez pu les admirer devant l'école Pablo Picasso, devant l'école maternelle et bien sûr à l'église. Elles ont toutes été fabriquées et installées par nos employés communaux.



## Eclairage Public

Deux nouvelles lampes sont installées



## GESTION DES DECHETS - RAMASSAGE ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

### Consignes de collecte

#### Pour les ordures ménagères

Vous disposez de bacs ou de sacs pour y déposer vos ordures ménagères, lesquelles sont ensuite collectées 1 fois par semaine par le service de ramassage.

#### Quelques consignes.

- ☐ Respectez les horaires de passage et pensez bien à sortir vos poubelles la veille avant le passage des véhicules de collecte et à les rentrer après la collecte (arrêté du Maire du 17 janvier 2019, assorti de sanctions pour le contrevenant).
- ☐ Les sacs et les bacs doivent être accessibles (ne pas les placer contre des voitures par exemple) et en dehors de votre propriété.

**Rappel :** ne sortez pas les sacs jaunes lors de la semaine de ramassage des bacs jaunes.

**Tri Sélectif**

Les rouleaux de sacs jaunes sont à retirer à la mairie

Dans le bac jaune, nous mettons :

- catalogues,
- journaux,
- magazines,
- papiers non souillés,
- enveloppes,
- livres sans couvertures...



Dans la poche jaune, nous mettons :

- bouteilles en plastique,
- canettes,
- cartons ondulés,
- aérosols,
- flacons de produits de toilette,
- briques alimentaires,
- flacons de produits ménagers...



Dans le bac noir, nous mettons :

- suremballages,
- sacs,
- films en plastique,
- papiers souillés,
- boîtes en carton salies...



**JOURS DE COLLECTE SUR LA COMMUNE DE MOULIS EN MEDOC**

le **MERCREDI**

**PARTICULARITE POUR LE LIEU-DIT MEDRAC**

le **VENDREDI**

**NON** à la publicité et aux journaux d'annonces

**STOP PUB**

**OUI** à l'info des collectivités



Communauté de Communes Médullienne

MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRES

moulis-environnement 05 63 45 03 02

**Autocollant à votre disposition en mairie**

# Calendrier de collecte 2021

Ramassage papier

Jours fériés non collectés

Jours fériés collecte assurée

Jour de collecte férié déplacé

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M
31 D	31 M	31 M	31 L	31 D	31 M

La collecte du bac papier se fera tous les 1<sup>er</sup> jours de collecte de chaque mois



Les jours fériés, la collecte est assurée de la manière suivante :  
 - Le lundi et le mardi, la collecte est assurée le samedi précédent  
 - Le mercredi, jeudi et vendredi la collecte est assurée le samedi suivant  
 - La collecte est assurée normalement le mercredi 14 juillet 2021

**PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC LA VEILLE AU SOIR !**

Communes	Jours de collecte
AVENSAN	Mercredi
BRACH	Vendredi
CASTELNAU	Jeudi
CASTELNAU lieu-dit Macavin	Mardi
CASTELNAU lieu-dit Eyriissan	Mercredi
LISTRAC	Vendredi
MOULLIS	Mercredi
MOULLIS lieu-dit Médrac	Vendredi
LE PORGE	Lundi
SAINTE-HELENE	Mardi
SALAUNES	Mardi
SAUMOS	Mardi
LE TEMPLE	Lundi

## CONSIGNES DE TRI

Dans le BAC à couvercle JAUNE

Merci de déposer uniquement ces emballages dans le SAC JAUNE et non dans le BAC



On a tous à y gagner !

## Voirie

### AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE BOUQUEYRAN

*-Les travaux sont achevés, les aménagements mis en place permettent de constater un ralentissement significatif sur la RD 1215 au niveau du carrefour et de ce fait, une sécurisation des usagers, des piétons et des voyageurs au niveau des arrêts de bus.*

*Nous sommes toujours dans l'attente de la mise en place de l'abribus dans le sens Bordeaux-Soulac.*

*-L'armoire automate des feux tricolores, ayant subi plusieurs accrochages, va être déplacée de quelques mètres sur le domaine privé afin de l'éloigner du bord de la chaussée.*



*Une convention réalisée avec les propriétaires du château Moulin à Vent va permettre de la mettre en sécurité.*



## Cimetière

*Grâce à l'excellent travail des agents communaux, le cimetière est propre et bien entretenu : la tâche n'est pas toujours facile!*

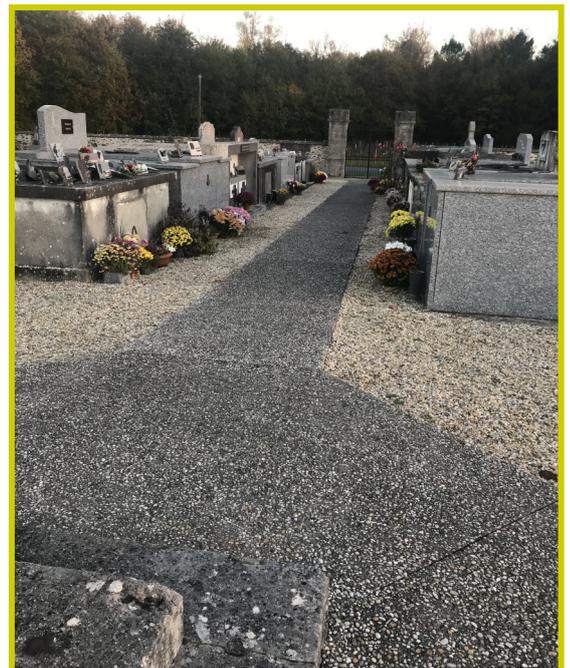
### Tri sélectif au cimetière

*Sur une idée du service technique, le tri sélectif est appliqué dans le cimetière.*

*La commune encourage une démarche écologique. Le tri sélectif permet de valoriser les déchets verts. Un box maçonné est à disposition, à chaque entrée du cimetière pour déposer les végétaux. Ils seront mélangés aux déchets verts de la commune, et transportés en déchetterie pour être transformés en compost.*



*Les emballages, plastiques, papiers, fleurs artificielles sont à déposer dans les bacs gris avec le couvercle jaune.*





## Affaires scolaires

Présentation des effectifs de rentrée de septembre 2020 :

### Ecole Pablo Picasso

CP-CE1 : 28 élèves  
CP-CE1 : 27 élèves  
CE2 : 26 élèves  
CM1 : 26 élèves  
CM2 : 27 élèves

### Ecole de Grand Poujeaux

petites sections : 20 élèves  
moyennes/ grandes sections : 20 élèves  
moyennes/ grandes sections : 21 élèves

Afin de respecter les consignes sanitaires, l'entrée et la sortie des enfants se font par des entrées différenciées.

Les enfants restent toujours avec leur groupe classe, y compris pendant le temps du déjeuner au restaurant scolaire. Cette contrainte est aussi appliquée pendant le temps des récréations.

Tout le monde, enfants, enseignantes, personnel communal, restent vigilants et attentifs aux consignes, pour que cette traversée de crise de la COVID se passe au mieux.

Qu'ils en soient vivement remerciés !

---

## Commission communication-information

### Nouvelle application

La commission communication travaille sur le projet d'une application sur téléphone portable. (Nous espérons l'avoir dans les prochains mois). Elle permettra de venir en complément de notre site internet et de notre panneau d'affichage, avec des informations en temps réel (vigilance météo, travaux, actualité de notre village...).

---

### Déploiement de la fibre

Depuis 2018, le département de la Gironde, les Communautés de communes et d'agglomération ont lancé un vaste projet pour desservir 100% du territoire en Très Haut débit en fibre optique.

Sur notre commune, plusieurs habitations dans les secteurs de Grand-Poujeaux, Médrac, .. ont pu être raccordées depuis le mois de décembre. Bien sûr les travaux continuent pour équiper les endroits encore non desservis.

Vous pouvez vous rendre sur le site internet : <https://www.girondehautmega.fr> avec la carte interactive de Gironde Haut Méga, vous pourrez suivre le déploiement du réseau public de fibre optique sur votre secteur d'habitation.

### Déploiement du réseau mobile

La société Orange va installer une nouvelle antenne relais, chemin des Couloumets avec l'application de la technologie 5G. La mise en service est prévue pour janvier 2021.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur la présentation de la 5G sur le site : [www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)



### *Ecole Élémentaire Pablo Picasso*

L'école fait son tour du monde.

Le Vendée Globe est une course de voiliers en solitaire, sans escale et sans assistance. Cette course se déroule tous les 4 ans. Elle part et arrive aux Sables d'Olonne. La course a commencé le dimanche 8 novembre à 14h20 (elle a été décalée d'1h20 à cause du brouillard).

Pour participer au Vendée Globe il faut un monocoque, un Imoca de 60 pieds (18 mètres).

Pour valider le tour du monde il faut passer par trois caps mythiques : le cap de Bonne Espérance, le cap Leeuwin et le cap Horn.

Pour arriver au cap de Bonne Espérance, il faut passer le Pot au noir qui est formé à cause des vents du nord et du sud qui se rencontrent au niveau de l'équateur et qui forment une zone calme (appelée « pétrole ») ou une zone avec des orages et des vents violents (appelés « des grains »).

Cette année il y a 33 skippers dont 6 femmes qui participent à ce tour du monde.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 suivent, entre autres, la navigatrice Samantha Davies qui navigue sur « initiatives cœur » pour sauver des enfants qui ont un problème au cœur et qui sont soignés par Mécénat chirurgie cardiaque. Actuellement ils ont déjà sauvé 23 enfants.

Samantha n'est pas la seule de sa famille à participer au Vendée Globe car il y a aussi son mari : Romain Attanasio.

Dans les classes les maitresses ont organisé plusieurs activités :

-Un journal de bord où nous inventons notre course en respectant le vocabulaire lié à la mer, la géographie et la situation des skippers. (CM2)

-Nous participons à une course virtuelle avec « virtual regatta ». Nous devons faire avancer le plus vite possible notre bateau en adaptant notre voile selon les conditions météorologiques, vérifier notre vitesse (en nœuds) et regarder l'itinéraire à suivre. (CE2, CM1 et CM2). Certains élèves le font aussi à la maison.



-Nous suivons Samantha Davies sur le site « initiatives cœur » où nous apprenons les techniques des skippers, comment ils se nourrissent, comment ils dorment et comment ils vivent sur le bateau. Pour se nourrir ils utilisent de la nourriture lyophilisée et ils ont un dessalinisateur pour transformer l'eau de mer en eau douce.

Nous vérifions chaque jour le classement, la position de Samantha et le nombre d'enfants sauvés.

-Nous avons un fichier Vendée Globe où nous apprenons plein de choses autour de la mer : en faisant de la science, de la géographie, de l'histoire et de la littérature.

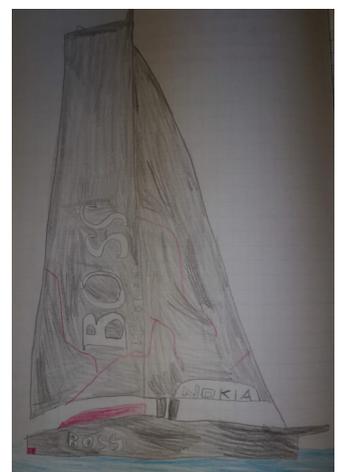
-Chaque jour nous regardons une vidéo qui résume la course avec tous les skippers, c'est « la minute course ».



La course va durer entre 2 et 3 mois et nous sommes contents de la suivre parce que Samantha est positive, calme, déterminée et elle travaille beaucoup pour avoir une bonne position dans le classement et pour sauver le plus d'enfants possible.

Nous suivons le Vendée Globe à l'école et nous le suivons avec nos familles et partageons ce que l'on apprend et ça c'est chouette !

Les élèves de CM2



## MESURES COVID 19 - AIDE DIRECTE

### La CdC Médullienne prolonge le dispositif d'aide aux TPE et l'élargit aux associations

En juin, les conseillers communautaires votaient à l'unanimité un fonds exceptionnel de 300 000 euros pour venir en soutien aux entreprises fragilisées par la crise sanitaire avec une aide directe à la trésorerie (jusqu'à 1000 euros). Le 3 décembre, c'est également à l'unanimité qu'ils ont modifié le règlement de ce dispositif afin de le prolonger et de l'élargir. TPE et associations pourront vérifier leur éligibilité à compter du mercredi 16 décembre et déposer leur demande via la plateforme numérique gérée par la CCI Bordeaux-Gironde jusqu'au 31 janvier (inclus). Au 6 octobre, 135 entreprises avaient bénéficié de l'aide sur les 154 qui l'avaient demandée. Au total, 122 833 euros ont été accordés pour une enveloppe initiale de 300 000 euros.

Du 16 décembre au 31 janvier (inclus) pour déposer une demande

Comme pour les deux premières phases, les entreprises et associations intéressées pourront vérifier leur éligibilité dans le règlement téléchargeable sur le site internet de la CdC Médullienne et ainsi préparer leurs justificatifs. Les demandeurs pourront ensuite consulter le guide pour saisir leurs données sur la plateforme numérique et y accéder directement. En moyenne, 10 à 15 minutes sont nécessaires pour déposer une demande si les justificatifs datés de moins d'un mois à la date du dépôt ont été préparés (au format .doc, .pdf ou open office). Instruites au quotidien, les demandes validées sont suivies du versement de l'aide en une seule fois dans un délai moyen de 8 jours.



#### Partenaires :

CCI Bordeaux Gironde / Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Gironde et Chambre d'Agriculture de la Gironde

## HABITAT

### Rénovons ensemble votre logement

La CdC Médullienne lance un dispositif afin de faciliter l'accès des propriétaires aux aides auxquelles ils ont droit pour effectuer des travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes, d'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées... Découvrez ce dispositif sur le site de la CdC Médullienne.

Plus d'informations sur : [www.cdcmduillienne.com](http://www.cdcmduillienne.com)



## À LA DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE À CASTELNAU-DE-MÉDOC

### Une nouvelle benne pour le mobilier usagé

Les meubles usagés collectés sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie. Repérez la benne mise à disposition à cet effet et donnez une seconde vie à vos meubles en bois, en plastique, matelas en mousse, canapés, etc.

Retrouvez les horaires des déchetteries (au Porge et à Castelnaud-de-Médoc) et toutes les consignes de tri sur [www.cdcmduillienne.com](http://www.cdcmduillienne.com)

Communauté de Communes  
**Médullienne**  
**RÉSEAU MEDULLIEN DES BIBLIOTHÈQUES**  
 Un nouveau site internet le 9 décembre

*Si vous êtes déjà membres du Réseau Médullien des bibliothèques, vous pouvez découvrir le nouveau site internet depuis le mercredi 9 décembre. Plus pratique que l'ancienne version, il vous permettra, à partir de votre smartphone, tablette ou ordinateur de réserver (livres, magazines, jeux, etc.), d'accéder au programme d'animation, de s'informer sur les horaires...*

*Si vous n'êtes pas encore inscrits, on vous invite à vous connecter pour découvrir l'ensemble des ouvrages, jeux et autres documents disponibles... sachant que devenir membre est 100% gratuit.*



## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Le service communautaire vous relaie le dispositif d'aide financière du Département de la Gironde**

Votre installation d'assainissement n'est plus conforme et vous n'avez pas les moyens de la réhabiliter...

Le Département de la Gironde peut vous aider à financer (sous conditions) ces travaux de réalisation/réhabilitation. Renseignez-vous sur le site de la CdC Médullienne, on vous donne tous les détails.

## JEUNESSE

**C'est un bon bol d'air qui attend vos ados du 15 au 19 février**

Au programme de ces 5 jours à Barèges concoctés par le service jeunesse de la CdC Médullienne : rando raquettes, chiens de traîneaux, construction d'igloo, ski alpin... et les Pyrénées comme horizon. Intéressés ? Plus de renseignements sur :

[www.cdcmmedullienne.com](http://www.cdcmmedullienne.com)

Contact presse : Sandrine Perrier, chargée de communication  
 tel. 06 15 82 04 13 [sperrier@cdcmmedullienne.fr](mailto:sperrier@cdcmmedullienne.fr)

## ENFANCE

**Et si on pensait (déjà) aux prochaines vacances scolaires...**

**Au centre de loisirs Les Galips**, comme dans les trois autres centres de la communauté de communes Médullienne, le programme a été préparé depuis décembre : du 8 au 19 février, les équipes d'animation proposeront des temps d'activités centrées sur la découverte et l'imaginaire.

**À la Pimpa**, des ateliers créatifs pour imaginer et apprendre à faire soi-même, en lien avec la mode, la coiffure, le maquillage, la posture, la photo ponctueront les journées au centre. On ne vous en dit pas plus pour garder un effet de surprise pour les petits inscrits. Pour le dernier jour : un grand défilé ! Il était une fois... les vacances d'hiver en Médullienne.

**Les vacances sportives sont en préparation** : si les mesures sanitaires nationales nous autorisent à les mettre en œuvre, toutes les informations pratiques seront mises en ligne début janvier sur : [www.cdcmmedullienne.com](http://www.cdcmmedullienne.com)

**Retrouvez également dans les accueils périscolaires, toutes les affiches programme des vacances d'hiver.**

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes et de la nouvelle année, des boîtes de chocolats sont offertes par le Centre Communal d'Actions Sociales aux foyers composés d'au moins une personne de plus de 75 ans.

Cette année, le boulanger de Moulis nous a préparé les ballotins, qui ont été distribués par les membres du CCAS.

Le CCAS a également offert le goûter de Noël aux deux écoles le vendredi 18 décembre 2020 pour le plus grand plaisir des enfants !

### Maison de Santé à Moulis

19, route de Tiquetorte

#### Orthophoniste

Aurélie BAJEUX  
06.14.82.08.28

Agnès LONNE  
07.81.87.46.85

#### Ostéopathe

Léa DUMORA  
06.83.74.56.96

#### Infirmières

Valérie LEDUC  
06.60.24.43.21

Katalyne BERGEROLLE  
06.77.84.94.66

Vanessa TENAILLE  
06.32.99.28.81

**119**

**ALLO ENFANCE MALTRAITÉE**

Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

**112**

**NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN**

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

**15 SAMU**

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

**17**

**POLICE SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

**3919**

**VIOLENCES FEMMES INFO**

pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...

**114**

**NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES**

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

**18 SAPEURS-POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

**LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE**



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

## LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

Quelles seront les conséquences de la nouvelle réglementation environnementale de la construction neuve en matière de performance énergétique, de type de chauffage ou encore de matériaux ? Les premières tendances se dessinent malgré des détails en attente.



Le facteur carbone va privilégier le bois dans la construction neuve

Voilà plusieurs années que le monde du bâtiment s'entraîne à construire plus sobre à travers l'expérimentation E+C-. Cette RE 2020 entrera en vigueur progressivement à partir de l'été 2021.

Il reste en effet à acter certains critères techniques dans le cadre d'une concertation prévue début décembre. Des détails qui influenceront la mise en œuvre de cette RE 2020 et, par conséquent, les performances réelles des nouvelles constructions.

### **Des bâtiments conçus pour moins consommer**

Si le moteur de calcul de la performance énergétique d'un bâtiment pour cette réglementation thermique n'évoluera pas beaucoup, les indicateurs qu'il intègre, eux, ont changé. Première nouveauté, un indicateur des besoins bioclimatiques (Bbio) renforcé. Déjà existant dans la RT 2012, cet indicateur représente les besoins énergétiques intrinsèques au bâtiment sans chauffage. Ce Bbio va devoir être réduit de 30 % pour les constructions neuves. Les nouveaux bâtiments pourraient donc consommer 30 % d'énergie en moins que ceux actuels.

### **Le confort d'été pris en compte**

Un deuxième indicateur évolue lui aussi : le CEP ou consommation conventionnelle d'énergie primaire du projet. Il porte sur les consommations de chauffage, de refroidissement, d'éclairage, de production d'eau chaude sanitaire et d'auxiliaires (pompes et ventilateurs). Là aussi, les besoins de froid y seront intégrés sous la forme d'un nouvel indicateur exprimé en degré. heure (DH).

Sur la base d'un scénario météo similaire à la canicule de 2003, cet indicateur de confort d'été sera calculé lors de la conception du bâtiment. La RE2020 fixera un seuil haut maximal de 1 250 DH qu'il sera interdit de dépasser, ce qui correspondrait à une période de 25 jours durant laquelle le logement serait à 30 °C le jour et 28 °C la nuit. Ce seuil sera le même partout en France. Parallèlement, la RE2020 fixera un seuil bas à 350 DH, à partir duquel des pénalités s'appliqueront dans le calcul de la performance énergétique. Autrement dit, sous les 350 DH, un bâtiment n'a pas besoin de système de refroidissement actif pour respecter les conditions de températures. Au-dessus de 350 DH, il en a besoin, ce qui pénalise sa consommation d'énergie. Au-dessus de 1250, le bâtiment n'est pas réglementaire.

### **Chauffage : haro sur le gaz naturel**

Même si les besoins énergétiques seront réduits, ils ne seront jamais nuls ne serait-ce que pour l'éclairage, la ventilation, le chauffage ou la climatisation. Pour orienter les choix technologiques, le gouvernement introduit un seuil maximum d'émissions de carbone. Un choix politique qui vise clairement à sortir le gaz et le fioul des constructions neuves. L'enjeu est de cesser d'utiliser des énergies fossiles dans les bâtiments neufs, alors qu'aujourd'hui encore les logements au gaz sont majoritaires en constructions neuves.

En maison individuelle, le seuil sera fixé à 4 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an dès l'entrée en vigueur de la RE2020 à l'été prochain et exclura de fait des systèmes utilisant exclusivement du gaz. En logement collectif, la transition sera progressive entre 2021 et 2024. Aussi, le seuil sera d'abord fixé à 14 kgCO<sub>2</sub>/an/m<sup>2</sup>, laissant encore la possibilité d'installer du chauffage au gaz à condition que les logements soient très performants énergétiquement. Ensuite, dès 2024, le seuil sera ramené à 6 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an, excluant de fait le chauffage exclusivement au gaz.

### **Choix constructifs : place nette pour le biosourcé et une ambition carbone progressive.**

la RE2020 va faire en sorte qu'à l'horizon 2030, l'usage du bois et des matériaux biosourcés quasi-systématique y compris en structure gros œuvre dans les maisons individuelles et le petit collectif, deviennent une réalité. Les pouvoirs publics confirment également que l'analyse du cycle de vie dynamique sera choisie (plutôt que statique) pour attribuer un poids plus fort au carbone qui est émis aujourd'hui, qu'au carbone qui sera émis plus tard, ceci favorisant naturellement les matériaux qui stockent du carbone, comme le bois.

Sur la base de l'indicateur de carbone en cycle de vie, mesuré en kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> de surface de logement, RE2020 fixera des exigences compatibles avec la stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Il s'agit de diminuer les émissions des secteurs industriels d'au moins 30 % en 2030 par rapport à 2013. Faut-il comprendre que le béton classique ou encore le métal se verraient quasiment chassés du marché de la maison individuelle et verraient leurs parts de marché dans le collectif largement entamées ? Le ministère de la transition écologique répond que cette réglementation fixe des exigences de résultat, pas de moyen. Il serait ainsi possible à des matériaux non-biosourcés de maintenir une part de marché en collectif, à condition de faire la part belle à l'innovation pour diminuer leur empreinte carbone. Du côté des surcoûts, le ministère estime qu'ils vont représenter entre 3 et 4 % des coûts de construction (pas plus de 10 % du coût actuel à l'horizon 2030).

**Notons que la part de la construction bois en France ne représente que 11 % alors qu'aux Etats-Unis, Canada, pays scandinaves, les constructions bois atteignent 90 %. Il est difficile de faire changer les mentalités et les a priori sur le bois mais la RE2020 peut y contribuer si elle est assortie de mesures incitatives fortes.**



**A.S AML**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL  
LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE  
DISTRICT DE LA GIRONDE**

**AMICALE SPORTIVE  
AVENSAN-MOULIS-LISTRAC**

*Club crée en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML  
Siège social : Mairie de Moulis en Médoc*



**A.S AML**



Commencée depuis août pour les plus grands et début septembre pour les autres, la nouvelle saison 2020-2021 a débuté sans trop de problèmes si ce n'est l'interdiction des vestiaires et douches pendant quelques temps mais hélas un nouveau confinement a privé nos licenciés de leur sport favori pendant plusieurs semaines. Espérons que l'année 2021 soit meilleure et que cette crise sanitaire s'éloigne et nous laisse reprendre nos habitudes et une activité normale. C'est le souhait que nous faisons pour nos 165 licenciés au club de l'AS-AML toutes catégories confondues. En attendant respectons les consignes et restons prudents, des jours meilleurs vont arriver.

Cette saison, notre club compte deux équipes seniors (une en D3 et l'autre en D4) ceci grâce au retour de plusieurs jeunes qui ont rejoint l'AS-AML à l'inter-saison et cela est encourageant !

Les premiers résultats sont pour le moment assez conformes à nos objectifs de début de saison.

Une formation Vétérans évolue le dimanche matin en championnat Celtic. Elle regroupe dans sa majorité des équipes de Bordeaux et de sa banlieue. Une équipe « Foot loisirs » dispute ses rencontres le vendredi soir dans un championnat « Médocain » avec des clubs de notre presqu'île !

Chez les jeunes, une entente a été signée avec le club voisin de Sainte-Hélène pour les catégories allant des U10 aux U17, pour permettre à tous ces jeunes de pouvoir jouer, car dans certaines catégories, nous étions (nous ou le club du CASH) avec un nombre de joueurs un peu juste. Cela nous a permis de pouvoir engager une équipe U16-U17, une U14-U15, deux U12-U13 et trois U10-U11. Nous avons réparti les entraînements en fonction des disponibilités de chacun des deux clubs mais aussi, le choix et les vœux des dirigeants. Chez les plus petits, plus de vingt U6-U7 et vingt-trois U8-U9 s'entraînent tous les mercredis sur le terrain de Listrac.

Coté encadrement, ce sont cinq dirigeantes et vingt-six dirigeants qui sont là plusieurs fois par semaine pour certains, afin d'entraîner, d'accompagner, de diriger et pour d'autres d'organiser des goûters et des buvettes (comité d'animation) et enfin pour les derniers, l'organisation administrative des plateaux, matchs, horaires, reports, planning et j'en passe (comité directeur et secrétariat).

Pour être complet et n'oublier personne, citons nos trois arbitres qui nous permettent d'être en règle avec nos instances mais aussi d'avoir des mutés supplémentaires pour nos équipes seniors grâce à leur assiduité à diriger les rencontres sur lesquelles ils sont nommés chaque semaine. Pour terminer, un grand merci à nos municipalités pour leurs aides : financière, matérielle et morale, à nos partenaires, sponsors et annonceurs pour leur partenariat.

Comme chaque saison, notre club est organisateur de différentes manifestations ...

Cette saison, avec le Covid19 qui persiste, nous ne savons toujours pas si nous aurons la possibilité d'organiser nos tournois (déjà annulés en 2020 à cause de la crise sanitaire).

En voici les dates approximatives et les lieux (pour le moment rien de défini).

En avril 2021 tournoi à Avensan (Puiberon) Le samedi pour les U6-U7 et U8-U9 et

le dimanche pour les U10-U11 (challenge R. Sabourdy) et pour les U12-U13 (challenge J-P Dodier).

- En Mai ou Juin : challenge A. Esteves (U14-U15) sur Avensan et Moulis.
- Tournoi de sixte Rafael FAYE à Avensan et le Tournoi de l'amitié à Moulis.
- Assemblée générale.

Nous participerons aussi au 14 juillet (Moulis et Avensan), aux marchés nocturnes de Moulis sans oublier la fête de St-Raphaël (le week-end après le 14 juillet) à Avensan où chaque saison, nous sommes présents durant deux jours (restauration).

RAPPEL : Pour nous suivre (infos, programme, résultats mais aussi tout connaître sur notre club, ses licenciés) connectez-vous sur notre site Internet. <http://as-aml.footeo.com>

Suivez-nous également sur nos pages FACEBOOK : **As AML CLUB** ou/et **Animation AS AML**

Pour nous contacter, adressez-vous au secrétariat du club qui vous accueillera tous les jours et s'efforcera de vous renseigner mais aussi de vous guider : 05 56 58 10 59 ou 06 24 84 86 19.

✉ Pour nous écrire adressez vos courriers à l'adresse suivante :

AS-AML Impasse Mau Ainé 33480 Moulis en médoc ou par E-mail : [foot.asaml@orange.fr](mailto:foot.asaml@orange.fr)

Comme chaque année, les Présidents de l'AS-AML et le comité directeur présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021 accompagnés de beaucoup de bonheur, santé, prospérité et paix à tous ses licenciés, à leurs familles, supporters, sponsors, partenaires mais aussi à tous les lecteurs du journal municipal de Moulis



**DÉPARTEMENTAL 3**

**POULE A**

- > AVENSAN MOULIS LISTRAC 1
- > US TEMPLE LE PORGE 1
- > ST SEURIN ST ESTEPHE 1
- > QUEYRAC FC 1
- > MACAU SJ 2
- > BASTIDIENNE SC 2
- > STADE BORDELAIS 3
- > CADAUJAC SC 2
- > LESPARRÉ MÉDOC 2
- > ST HELENE GA 2
- > ST LAURENT GQ 3
- > CESTAS SAG 4



## Les camarades de Combats



Le deuxième semestre 2020 a rassemblé au premier : 11 novembre confiné,



dans des conditions proches de celles du 8 mai, sauf que les conseillers municipaux fraîchement installés ont eu le droit d'assister à la cérémonie, avec le Président et le Porte-drapeau. Nous avons été sages, nous avons respecté les consignes.

Nous vous souhaitons une belle année 2021, et nous vous préparons

une belle fête pour le 8 mai.



Le président, Gérard Bouléris

## Ainsi va la vie

### 2ème semestre 2020

#### 8 naissances :

22-07 : MOHR Maïana ; route d'Avensan

18-08 : SARDO Mathilde, Joséphine, Marinette, Michelle ; route de la fontaine

30-08 : LALAGÜE Margot ; chemin de Terrefort

04-10 : FAVIN Maël, Adrien ; chemin des Amours du Lugat

17-10 : DUBOUE Noah, Camille ; chemin des Puits

Liste incomplète. Accord d'insertion non reçu en mairie

#### 2 mariages :

05-09 : Etienne JEANNEAU et Camille LECOT

26-09 : Jean-Baptiste MANENTE et Marion MAILLOT

#### 4 décès :

26-09 : GUIRAUD Claudette, Michèle

12-10 : POUJEAU Jean, Dominique

03-11 : CAUSSEQUE Marie épouse BIROT

05-11 : GAILLARD Monique , Adrienne épouse RAGONNET



Vous pouvez consulter les archives communales sur le site :  
« [archives.gironde.fr](http://archives.gironde.fr) »



### Les Herbes Folles

Une nouvelle association est née à Moulis ! Des Jardins Partagés vont apparaître petit à petit au printemps derrière les services municipaux.

Les Herbes Folles, ce sont des jardins communautaires, un espace de vie publique idéal pour apprendre à produire ses légumes et favoriser les relations entre habitants de notre village.



JARDINS PARTAGÉS  
MOULIS-EN-MÉDOC

La question du potager fédère, rassemble les troupes. Même si beaucoup de moulissois ont déjà un jardin, c'est magique de gratter la terre ensemble, discuter autour de buttes potagères, partager nos expériences, progresser et faire nos erreurs... ensemble !

**Devenez un habitant-jardinier ! Voici tout un tas de bonnes raisons d'adhérer :**

- Partager nos questions, nos expériences et notre savoir en matière de potager, en créant **une charte de bonnes pratiques totalement naturelles**.
- **Partager notre propre production** de légumes, fruits et herbes aromatiques, et ainsi manger local, sain, et économique !
- Se retrouver entre habitants. A Moulis-en-Médoc, nous avons peu de lieux propices aux **retrouvailles**, alors qu'on s'aime tant ! Mélangeons-nous, les jeunes, les anciens, les novices et les pros ! Après la classe, après le boulot, le week-end... à nous de nous organiser !
- **Réduire les émissions de carbone** : activité saine proche de la maison, accessible, sans écran et sans voiture. Apprendre à aimer et travailler avec notre terre, pour devenir autonome ou presque et ne plus acheter de tomates voyageuses...
- Gratter la terre a un **effet thérapeutique**. Seul ou à plusieurs, on retrouve sérénité et confiance en soi. Chacun est libre de s'isoler ou non, de travailler ou contempler aux Jardins Les Herbes Folles.
- **Eduquer** : l'école élémentaire est à 2 pas ! Allez... 20 pas ?? En un clin d'œil, les élèves peuvent venir « apporter leur graine », soit avec les instituteurs, soit après l'école avec leurs parents... Un endroit idéal pour prendre le goûter.... zéro déchet !
- **Réduire les déchets**, parlons-en ! Nous prévoyons la mise en place d'un composteur partagé, pour réduire le volume des poubelles pour ceux qui ne le font pas chez eux, ou pour l'école ou la salle des fêtes qui sont juste à côté. Et ainsi rendre à la terre ce qu'elle nous apporte si généreusement.
- Apprendre à récolter les **graines**, les faire sécher, les semer et les partager. **Partager** vos semis, plants et boutures en surplus.
- Favoriser **l'insertion** de personnes en difficulté, recréer du lien, profiter **des relations intergénérationnelles**, apprendre en communauté, être citoyens et être solidaires. Rien que ça !! ??
- Pour aller plus loin, notre jardin des Herbes Folles va se doter d'un récupérateur d'eau de pluie, de tables, de bancs, d'une cabane -forcément !-, avec un esprit récup' (vive les dons !) et toutes les idées qui vont arriver avec la **synergie des adhérents**.

Intéressés ? Curieux ? Contactez-nous !

Camille Piantanida, présidente

Adhésion 10 € par famille (même foyer)

Contact mail : [jardinslesherbesfolles@gmail.com](mailto:jardinslesherbesfolles@gmail.com)

Facebook : Les Herbes Folles Jardins Partagés à Moulis en Médoc

Site Internet : <https://les-herbes-folles.wixsite.com/jardins>

# Meilleurs Vœux 2021 !



Christian Lagarde, Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Le Conseil Municipal des Jeunes de Moulis en Médoc,  
vous présentent leurs meilleurs vœux de

**Bonne année 2021 !**



*Ce bulletin a été réalisé par l'équipe municipale grâce aux articles et photos fournis par de nombreux rédacteurs que nous remercions vivement. Il a ensuite été édité sur papier recyclé par une entreprise « label vert ».*

*Ne pas jeter ce document sur la voie publique. Dépôt légal le 06/04/09*

*Directeur de publication : Christian Lagarde, Maire de la commune.*

*Rédacteur en chef : responsable Commission-Information*

*Imprimeur : IBG 7, rue ZA Picot 33160 Saint Médard en Jalles*